

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC17

présenté par
M. Léautey, rapporteur

ARTICLE 40

À l'alinéa 17, substituer aux mots : « de titres associatifs » les mots : « d'obligations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.